

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2022 de la Fédération Suisse de Voile Swiss Sailing

Samedi, 12 novembre 2022, 13h00 à 14h40, Maison du Sport à Ittigen

1. Rétrospective

1.1 Salutations

Le président central salue les participant-e-s à l'Assemblée générale 2022 organisée à la Maison du Sport à Ittigen près de Berne. Il renonce à annoncer les membres absents excusés et à saluer les membres spéciaux, les membres d'honneur et les titulaires d'une charge.

Les listes des membres excusés (clubs et classes) et de présence peuvent être consultées sur demande au secrétariat.

1.3 Constitution de l'Assemblée

Le président central informe que l'assemblée a été convoquée conformément aux statuts et dans les délais prescrits. Elle peut donc délibérer selon l'ordre du jour. Il précise en outre les conditions générales pour le déroulement des votes.

Les scrutateurs suivants sont proposés :

- Paul Kümin (SVH)	- Guido Aschieri (Nacra 15/16)
- Martin Caspar (YCR)	- Yorick Klipfel (ACVL)
- Thomas A. Baumann (YCSp)	- Olivier Baudet (CNT)
- Rolf Frey (ZSC)	- Jean-Pierre Oudot (CVE)
- Garlef Baum (Dragon)	- Sacha Mei (CVVi)
- Raoul Marty (Swiss Windsurfing)	
- Ernst-Peter Burger (TBSV), Réserve	

La liste des personnes proposées n'est pas complétée. Par conséquent, le président central déclare les personnes proposées **élues**.

Le **bureau de vote** est dirigé par **Andreas Kaufmann (membre du CC)**. **Paul Münger (membre du CC)** se tient à ses côtés pour l'assister.

Sont présents (sur 148 clubs et 43 classes) :

66 clubs de 9 régions	=	825	voix
15 associations de classe	=	<u>68</u>	voix
Total des voix représentées	=	893	voix
Majorité absolue	=	447	voix
Majorité des 2/3	=	596	voix

Les statuts ne prévoient aucun quorum. L'assemblée est déclarée conforme, quel que soit le nombre de personnes présentes ou représentées, et peut donc délibérer.

Approbation de l'ordre du jour

Le président central demande si quelqu'un souhaite déposer une motion visant à modifier le déroulement de l'ordre du jour. En l'absence d'une telle motion, **il déclare l'ordre du jour approuvé.**

1.4 Procès-verbal AG 2021

Le président central demande à l'Assemblée générale si quelqu'un a des questions, des remarques ou des motions concernant le procès-verbal de l'AG 2021. Comme ce n'est pas le cas, **le président central déclare le procès-verbal de l'AG 2021 approuvé, tout en remerciant la rédactrice, Denise Hasenfratz.**

1.2 Mutations (clubs et classes)

Le directeur Marc Oliver Knöpfel informe l'assemblée des mutations suivantes en 2022 :

Membres ordinaires et membres associés

Admission Clubs

- Open Sailing Vingelz/Vigneules (OSVV), Région 2

Admission Membres associés

- Foil Mania Youth (FMY), Région 5

Démission Clubs au 31.12.2022

- Berlinger Nautic Club (BNC), Région 6
- Friends of Sailing Brissago (FSB), Région 8

1.5 Comptes annuels 2021 / Rapport de l'organe de révision

Le directeur présente en détail les comptes annuels 2021 avec le bilan et le compte de résultats (les documents ont été envoyés préalablement à l'AG).

Les comptes annuels 2021 ont été établis selon la norme Swiss Sport GAAP RPC 21. En raison du bénéfice net d'environ CHF 11'000, le capital de la Fédération s'élève désormais à environ CHF 250'000 à fin 2021. Ce montant est supérieur de CHF 50'000 au seuil minimum défini, qui doit être maintenu pour des raisons de sécurité. Le directeur explique les principaux écarts entre le compte de résultats 2021 et le budget. Toutes les explications peuvent être consultées dans le rapport annuel.

Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision

Selon le rapport de révision (envoyé au préalable aux participant-e-s) de la société Knüsel Treuhand AG portant sur le contrôle restreint des comptes annuels 2021, l'organe de révision n'a rencontré aucun élément permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

L'organe de révision ne formulant aucune recommandation, le directeur prie les participant-e-s de l'assemblée, au nom du Comité Central, d'approuver les comptes annuels 2021.

Décision

Les comptes annuels 2021 sont **approuvés à l'unanimité**.

1.6 Octroi de la décharge

Le directeur prie ensuite les participant-e-s de donner quitus au Comité Central pour l'exercice 2021.

Décision

L'Assemblée générale **donne quitus à l'unanimité** au Comité Central pour la gestion de la Fédération en 2021 (sur la base des comptes annuels et du rapport d'activité).

1.7 Rapports annuels 2022

Le président central informe comme suit sur le rapport annuel du Comité Central :

Le CC a commencé l'année 2022 dans une nouvelle composition avec trois nouveaux membres. Il a fallu surmonter quelques obstacles. D'une part, faire connaissance, d'autre part, dépasser la barrière de la langue.

Le CC s'est réuni à deux reprises pour adapter les lignes directrices, la stratégie et les objectifs. Il est rapidement apparu qu'il ne s'agissait pas d'une adaptation, mais d'une nouvelle version. Vous trouverez le résultat sur notre site Internet.

Par ailleurs, le CC s'est occupé de divers projets. D'une part, il s'agissait de réorganiser le département Racing, d'autre part, le domaine de la communication et du marketing représentait un grand défi après le départ de Christoph Caviezel. Au début, les ressources professionnelles, mais aussi en personnel, faisaient défaut.

Avec le nouveau règlement des CS, qui a été approuvé lors de la dernière AG, les premières expériences ont pu être recueillies cette année. Nous avons reçu des souhaits d'adaptation que

nous allons examiner et intégrer dans la mesure du possible. Nous vous informerons à ce sujet dans un point ultérieur de l'ordre du jour.

Dans le cadre du projet „New Kids on the Water“, les anciens Optimist ont été mis au rebut et remplacés par des nouveaux. Ceux-ci sont très utilisés. Nous tenons à remercier ici Alberto Casco pour son engagement dans le cadre de ce projet.

Le directeur formule quelques observations en se basant sur le rapport annuel 2022 dans lequel toutes les activités opérationnelles de l'année ont été consignées. Il informe en outre que le CC a décidé de laisser la communication sous la seule responsabilité de la Swiss Sailing Team SA au moins jusqu'à la fin des Jeux Olympiques 2024. Le rapport d'activité est disponible en ligne et a été envoyé par e-mail à tous les président-e-s de club et classe avant l'Assemblée générale. Le rapport est également publié sur la page d'accueil de Swiss Sailing.

Le directeur remercie chaleureusement les membres de la Direction, les collaboratrices du bureau et tous les fonctionnaires bénévoles pour leur précieux travail et leur engagement en faveur du sport de la voile en Suisse.

Le CEO de la SST SA informe l'assemblée sur les activités de 2022 et les perspectives pour 2023, en s'appuyant sur des vidéos impressionnantes. Des rapports détaillés sur les activités dans les domaines de la relève et de l'élite peuvent être consultés dans le présent rapport annuel. Pour l'année préolympique 2023, l'accent sera mis sur le Paris Test Event à Marseille en juillet ainsi que sur les Sailing World Championships à La Haye, où les premières places de quota seront attribuées. Pour conclure, Christian Scherrer remercie tous les membres pour leur soutien à SST et leur travail en faveur de la relève et de l'élite.

Décision

Le président central demande s'il y a des questions sur les rapports annuels. Aucune question n'est posée. Le rapport annuel 2022 est **approuvé à l'unanimité** par l'Assemblée générale.

2. Hommages

2.1 Départs 2022 : Alberto Casco (membre du Comité Central)

Le directeur remercie chaleureusement Alberto Casco pour sa collaboration et son grand engagement au sein du CC en faveur de Swiss Sailing et de la voile suisse. Un cadeau lui est remis en guise de remerciement.

Alberto Casco prend chaleureusement congé de l'Assemblée générale en prononçant un bref discours de remerciement.

Il y a deux ans, Martin Vogler s'est retiré de la présidence centrale de Swiss Sailing. Il n'a pas été possible de lui rendre hommage en public étant donné que l'AG 2020 se déroulait en visioconférence. En sa présence aujourd'hui, le directeur peut enfin lui remettre son cadeau sous les applaudissements de l'assemblée.

2.2 Invité surprise

Les organisateurs ont renoncé à la venue d'un invité surprise afin de privilégier un déroulement compact de l'Assemblée générale d'aujourd'hui.

3. Perspectives

3.1 Élection Membre du Comité Central

Adriana Coupek (RVB, YCLo) se présente pour le siège de membre du CC devenu vacant. Sa candidature a été envoyée par e-mail aux président-e-s des clubs et des classes avant l'AG. Adriana Coupek se présente brièvement devant l'assemblée.

Le président central demande si d'autres candidat-e-s souhaitent se présenter aujourd'hui à l'élection de membre du Comité Central. Personne ne se manifeste.

Dans le cas d'une candidature pour un seul siège au CC, il est possible de renoncer à l'élection. Le président central déclare donc **Adriana Coupek élue** en tant que nouvelle membre du CC et la félicite chaleureusement.

3.2 Règlement des Championnats de Suisse (à l'ordre du jour à titre informatif)

Le président central informe que le règlement des CS a été approuvé lors de l'AG 2021. Les premières expériences en 2022 ont montré que de petites adaptations étaient nécessaires. Les souhaits de modification qui ont été enregistrés seront encore examinés et, dans la mesure du possible, intégrés dans le règlement existant. La version révisée du règlement des CS sera à nouveau soumise à l'approbation de l'Assemblée générale en 2023.

Dans ce contexte, la SSLA a soumis une motion à l'Assemblée générale ; en se basant sur le règlement en vigueur, la Direction a pu approuver de sa propre compétence les demandes de la SSLA pour 2023, ce qui a permis de régler cette motion jusqu'à la prochaine Assemblée générale. La SSLA est déjà en possession de l'autorisation écrite lui permettant d'organiser des championnats de Suisse l'année prochaine.

Pour toutes questions complémentaires sur le règlement des CS (consultable [ici](#)), Paul Münger, vice-président DE (paul.muenger@swiss-sailing.ch), se tient à tout moment à votre disposition.

3.3 Révision des statuts

Le Yacht Club Bielersee (YCB) a soumis au Comité Central une motion visant à modifier les statuts au niveau des catégories de membres/cotisations sans formulation concrète. Etant donné que le CC a déjà reçu des demandes de plusieurs parties sur le même sujet, que les effets de nouvelles catégories avec de nouvelles cotisations ne sont pas clairs et que cela requiert un examen approfondi, le CC soumettra cette motion à la prochaine AG en 2023. Après discussion préalable avec son président, le YCB est disposé, sur la base de cette promesse du Comité Central, à retirer sa motion, respectivement à la reporter d'un an.

La modification des statuts préparée concerne l'article existant sur l'éthique, qui doit être entièrement remplacé conformément aux directives de Swiss Olympic. Les statuts en matière d'éthique ont un caractère obligatoire et doivent être diffusés en conséquence parmi les membres, les employés et les fonctionnaires de la Fédération. Un document contenant toutes les explications ainsi qu'un modèle pour intégrer/adapter les statuts des clubs, classes et régions est joint au procès-verbal.

Question :

José-Manuel Del Valle (CNP) : Quand est-ce que le procès-verbal et le modèle de modification des statuts seront envoyés, afin que je puisse présenter la modification des statuts en vue de son approbation lors de la prochaine AG du CNP prévue en décembre ?

Réponse :

Marc Oliver Knöpfel (directeur) : Dans 3 semaines maximum.

Remarque :

José-Manuel Del Valle (CNP) : Dans ce cas, cela sera impossible pour nous d'intégrer cette modification dans nos statuts pour 2023.

Proposition :

Joël Broye (vice-président FR) : Je peux sans problème t'envoyer le modèle séparément avant l'envoi du procès-verbal de l'AG.

Remarque :

Hubert Telfser (CVV) : Comme je dois envoyer ma convocation à tous les membres du CVV au plus tard demain, il n'y a aucune chance que je puisse faire adopter la modification des statuts cette année. Je rappelle que pour une modification des statuts, je dois en plus organiser une Assemblée générale extraordinaire, réunir les membres du club, donc ce n'est pas possible pour 2023. Pour 2024, ce n'est pas un problème, mais pour 2023 c'est juste irréaliste.

Joël Broye (vice-président FR) : Dans toutes les conférences et discussions que nous avons eues avec l'Office fédéral du sport et Swiss Olympic, la demande était que les statuts soient mis à jour pour 2023. Cela a malheureusement pour conséquence, dans les faits, que certains clubs, classes ou régions doivent convoquer une AG extraordinaire pour pouvoir procéder à cette adaptation des statuts.

Question :

Hubert Telfser (CVV) : J'ai une autre question. Nous venons de parler de la possibilité de changer les catégories de membres dans nos clubs. La motion du YCB a finalement été reportée à l'AG 2023, ce qui fait que je ne pourrais pas appliquer cela dans mon club avant 2024 alors que cela m'intéresse. Pouvons-nous voter aujourd'hui sur la création d'une catégorie spéciale, quitte à la redéfinir plus correctement par la suite, pour que je puisse ajouter cela à l'ordre du jour de mon AG extraordinaire et ne pas à avoir à reconvoquer une nouvelle AG extraordinaire dans quelques mois ? Je suis venu aujourd'hui pour voter sur les catégories de membres et je demande à présent si nous pouvons voter à ce sujet.

Réponse :

André Bechler (président central) : L'adaptation des statuts en matière d'éthique doit être soumise au vote, car elle est imposée par Swiss Olympic. Mais en ce qui concerne la motion du YCB relative aux catégories de membres et aux cotisations annuelles, il n'est pas possible de voter sans connaître les conséquences financières. Le report d'un an de cette motion est donc plus que justifié, car elle nécessite un examen approfondi.

Remarque :

Anne-Sophie Thilo (membre du CC) prend la parole et fait remarquer que selon les directives de Swiss Olympic, l'ajout du point Éthique dans les statuts des clubs doit se faire le plus rapidement possible en 2023 et au plus tard le 31.12.2023. Pour les clubs, pour qui cela serait trop tard de mettre ce point à l'ordre du jour de l'AG 2022, cela peut encore se faire à l'AG 2023 et éviterait ainsi la convocation d'une AG extraordinaire.

Remarque de la rédactrice du procès-verbal : Après l'AG, il a été convenu que le modèle de modification des statuts serait envoyé par e-mail aux clubs, classes et régions dès le début de la semaine suivante.

Remarque :

Hubert Telfser (CVV) : Pourrait-on avoir les abstentions afin de pouvoir s'assurer que les comptes soient justes, que cela corresponde bien au nombre de voix représentées aujourd'hui ? Merci !

Décision :

La révision des Statuts est **approuvée** par **754 voix pour, aucune voix contre et 121 abstentions**.

3.4

Cotisations

Motion du Comité Central :

Le Comité Central propose de maintenir les cotisations et taxes suivantes comme suit en 2023 :

Clubs :

- 1) CHF 50 par membre ayant le droit de vote
- 2) CHF 10 supplémentaires par membre ayant le droit de vote affectés intégralement à SST (soit CHF 60.- au total par membre ayant le droit de vote)

Classes Dériveurs :	CHF 100
Classes Lestés :	CHF 300
Swiss Sailing League (Association) :	CHF 300
Membres associés :	CHF 200
Personnes individuelles (membres directs SwS) :	CHF 100
Droit d'admission clubs + classes :	CHF 200
Taxe de publicité individuelle :	CHF 0.75 (x longueur en m ³) + TVA 7.70 %
Taxe licence par membre d'équipage :	CHF 10 à 25 max./manifestation, dont CHF 5 pour Swiss Sailing
Taxe de recours :	CHF 60 + TVA 7,70 %

Décision

La proposition du CC visant à maintenir les cotisations et taxes pour 2023 est **approuvée à l'unanimité**.

3.5 Budget annuel 2023

Les participant-e-s ont reçu le budget 2023 et les commentaires y afférents. Globalement, le budget a été établi sur la base des années précédentes et sans limitation des prestations de services connues de la Fédération. Le budget fait apparaître un bénéfice de CHF 100. Le directeur explique les points les plus importants.

Décision

Le budget annuel 2023 est **approuvé à l'unanimité**.

3.6 Réélection de l'organe de révision Knüsel Treuhand AG

Décision

La société de révision Knüsel Treuhand AG (www.kthi.ch) est **réélue à l'unanimité** comme organe de révision de la Fédération.

4. **Annonces / Divers**

4.1 Désignation du lieu de l'Assemblée générale 2023

Le président central propose que la prochaine Assemblée générale de Swiss Sailing soit organisée le **11 novembre 2023** à la Maison du Sport.

Décision

La proposition visant à organiser la prochaine Assemblée générale le 11 novembre 2023 à la Maison du Sport à Ittigen est **approuvée à l'unanimité**.

4.2 Rendez-vous 2023

Rendez-vous importants en 2023

- 4 mars 2023 **Swiss Sailing Day (appelé auparavant Congrès de la Fédération)** à BERNEXPO (Centre de congrès)
- 1^{er} au 4 juin 2023 **Bodenseewoche**
- 9 au 11 juin 2023 **Bol d'Or Mirabaud** sur le lac Léman
- 11 au 13 août 2023 **Windweek** à Brunnen
- 11 novembre 2023 **Assemblée générale de Swiss Sailing** à la Maison du Sport à Ittigen près de Berne

4.3 Sondage, Mot de clôture

Anne-Sophie Thilo (membre du CC) explique que cette année un travail de fond a été fait avec Andrea Tucci, la nouvelle responsable Communication depuis le 1^{er} janvier 2022, qu'elle remercie pour son professionnalisme et son engagement. Elle évoque plusieurs objectifs pour 2023 : 1) Avoir des outils de travail afin d'entreprendre des démarches auprès des sponsors, 2) Stabiliser les actions de communication de Swiss Sailing et améliorer la collaboration avec les autres acteurs et 3) Augmenter la communication digitale.

En ce sens, elle appelle au soutien des clubs pour faire remonter l'information jusqu'à Andrea au travers de @SwissSailing, #SwissSailing ou encore en direct à l'adresse e-mail andrea.tucci@swiss-sailing.ch. Événements, régates, championnats, belles histoires, programmes, initiatives, Swiss Sailing aimerait pouvoir se faire le relais de toutes et tous.

Plus personne ne demande la parole.

En préambule, le président central remercie les participant-e-s à l'AG de leur présence, de leur collaboration active et de leur grand soutien sur tous les points de l'ordre du jour.

Un grand merci aux membres du Comité Central pour leur collaboration et leur participation constructive.

Un merci tout particulier est adressé au directeur Marc Oliver Knöpfel, qui dirige le bureau avec énormément de passion (*l'assemblée applaudit à ce moment-là*) et d'engagement et qui est toujours à l'écoute des préoccupations du monde de la voile suisse.

Le président central remercie également les membres de la Direction pour leur précieux travail et leur engagement.

Le président central remercie également **Denise Hasenfratz, Véronique Schwitter et Andrea Tucci** pour la qualité de leur travail avant et pendant l'AG. Il remercie également les traductrices **Linda Rothenberg** et **Daniela Hostettler** pour leur précieux travail. L'Assemblée générale les remercie de leurs services par des applaudissements chaleureux. Elles reçoivent toutes un cadeau en remerciement.

Le président central clôt l'assemblée en remerciant chaleureusement les membres ordinaires pour leur précieux soutien et les convie à un apéritif.

Swiss Sailing

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Bechler'.

André Bechler, président central

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denise Hasenfratz'.

Pour le PV : Denise Hasenfratz

Fin de l'Assemblée générale : 14h40

La version allemande de ce document tient lieu de texte original et c'est lui qui fera foi en cas de divergence d'interprétation d'ordre linguistique.